



2, place de l'Eglise
L-9391 Reisdorf
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30
E-mail: commreis@pt.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux prescriptions de la l'article 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que

PROvac sàrl a introduit une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau dans le cadre de la construction de deux bassins de rétention souterrain et aérien et mise en place des canalisations pour eaux pluviales et pour eaux usées dans le cadre du PAP 'rue de la Forêt' à Reisdorf.

Le public pourra consulter le texte de la demande à la maison communale pendant le délai de 40 jours.

Reisdorf, le 5 décembre 2024

Le Bourgmestre

Le Secrétaire